

Plan de développement « escalade en Mayenne 2024-2028 » Les grandes lignes

Ce document présente les grandes lignes du plan de développement du Comité territorial FFME de La Mayenne pour l'olympiade 2025 – 2028.

Il fait suite au plan de développement de l'olympiade précédente dont le bilan a servi de base pour la signature, le 2 juillet, d'un second protocole d'accord entre le département et la Fédération.

1 LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

- Confirmer les clubs dans une **démarche de labellisation** ;
- **Diversifier les publics et diversifier les pratiques** ;
 - Club inclusif,
 - Para-Escalade,
 - Baby escalade,
 - Sport santé,
- **Accompagner l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes** ;
- **Pérenniser l'encadrement professionnel** ;
- Renforcer la **politique de formation** des cadres, officiels et dirigeants ;
 - Augmenter le niveau de compétence des intervenants escalade sur le département,
 - Améliorer le niveau de sécurité des pratiquants.

2 LA FORMATION UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

- Confirmer le CTFFME53 comme centre de formation fédérale. Et tout particulièrement pérenniser en Mayenne la formation au Certificat de Qualification Professionnelle « animateur escalade sur structure artificielle » ;
- Mettre en place des formations initiales et continues pour les officiels de compétition et les cadres ;
- Améliorer le tutorat ;
- Innover dans les formats de formations ;
- Promouvoir la Validation des Acquis de l'Expérience.

3 LES STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE

- Poursuivre l'équipement du territoire en structures artificielles d'escalade conformes aux règles fédérales et au schéma départemental ;
- Rénover ou adapter les SAE existantes en vue de leur homologation fédérale ;
- Gérer le renouvellement des prises et volumes ;
- Augmenter la fréquence de l'ouverture (création) des blocs et voies ;
- Contractualiser la gestion et l'entretien des SAE.

3.1 Les projets à court termes engagés avec la/les collectivités

Territoire / Club	Commune	Situation / construction type / niveau de classement	Projet	Échéance
Laval Agglomération Gral53	Laval	Salle spécialisée "Jeff Lemoine" (1988) B/D - NH	Construction salle adaptée au développement du club Bloc / Difficulté / Vitesse	2027
Les Coëvrons CAE Évronnais	Evron	Non spécialisée - Complexe sportif (1991) D - NH	Rénovation équipement et création d'une zone entraînement en vitesse.	2025
Pays de l'Ernée Bacogrimp'	La Baconnière	Espace spécialisé - Salle François Legrand (2013) B - Nat	Construction d'un fronton bloc/vitesse adapté au para-escalade	2025
Pays de Craon Méral à Bloc	Méral	Mise à disposition fronton bloc FFME53 B -	Construction espace spécialisé de type bloc départemental	2026/2027
Bocage mayennais Vertigo	Landivy	-	Création d'une salle entraînement bloc avec la mise à disposition	2025/2026

(*) Type : B= Bloc / D=Difficulté/ V=Vitesse
(**) Niveau de classement compétition fédéral : NH=Non Homologué, Dép=départemental, Rég=Régional, Nat=National, Int=International

3.2 Les projets en réflexion

Territoire	Club	Commune	Implantation / Année construction Type et niveau de classement	Amélioration et complément /création
Mayenne communauté	May'roc	Mayenne	Espace spécialisé - Salle "Bérardini - Paragot" (2004) D – Règ et B - NH	Étudier la rénovation de SAE de difficulté.
Pays de Château-Gontier	Escal'	Château-Gontier-sur-Mayenne	Salle spécialisée : complexe sportif Pressoiras (2000-2019) B/D - NH	Construction d'un espace spécialisé conforme aux normes fédérales
Pays de Meslay-Grez	Esculape	Ballée	Espace spécialisé - Salle des sports intercommunales (2008) B - Dépt	Rénovation de la SAE
		Grez en Bouère	Non spécialisée - Salle de sport (2009) D - NH	Étudier la mise en conformité en vue d'une homologation départementale
Bocage mayennais	Vertigo	Gorron	Non spécialisé - Salle omnisports (2007) D - Dépt	Étudier la construction de couloirs de vitesse et d'un espace échauffement.
Mont des Avaloirs	Jav'à Bloc	Javron-les-Chapelles	Espace spécialisé - Salle de sport (2020) B - Dépt	Investissement en prises et volumes

(*) Type : B= Bloc / D=Difficulté/ V=Vitesse
(**) Niveau de classement : NH=Non Homologué, Dép=départemental, Rég=Régional, Nat=National, Int=International

4 LES SITES NATURELS D'ESCALADE

- Poursuivre le transfert de la garde des falaises vers les collectivités locales afin d'autoriser une pratique de l'escalade en sites naturels qui soit pérenne ;
- Équiper et entretenir conformément aux règles d'équipement fédérales les sites retenus en mettant en place des **contrats d'entretien** avec les collectivités ;
- Rééditer le topo-guide de « Escalade en Mayenne ».

4.1 Situation des sites naturels fin 2024

Statut	Site	Classification des sites	Action	Situation
Sites publiques	Saulges	Sportif Interrégional	Contrôle et maintenance des équipements Balisage et panneaux d'information pour le public	Sites régularisés
	Changé	Découverte Local		
	Saint-Berthevin	Découverte Local		
	Moulay	Découverte Local		
	Changé	Découverte Local	Formaliser un contrat d'entretien et la maintenance des équipements	En cours
Sites privés	Entrammes	Sportif Départemental	Mettre en place un conventionnement entre les collectivités locales et le propriétaire afin de transférer la garde du site à la collectivité.	A faire
	Forcé	Sportif Régional		
	Andouillé	Découverte Local	Formaliser un contrat d'entretien et la maintenance des équipements.	
	Toyères	Sportif et découverte Départemental		

4.2 Réédition du topo guide « Escalade en Mayenne »

Le topoguide « Escalade en Mayenne » :

- fait connaître les sites d'escalade mayennais ;
- facilite l'organisation de séjours escalade en Mayenne en diffusant les hébergements et les services de proximité ;
- améliore la sécurité des pratiquants en donnant les informations nécessaires pour choisir et réaliser les voies (niveau de difficulté, style d'escalade, itinéraire...).

5 ACCÈS HAUT NIVEAU

- Optimiser le process de détection, l'entraînement et le coaching de manière à permettre aux athlètes mayennais d'accéder aux phases finales de compétitions nationales ;
- Obtenir la reconnaissance :
 - « club ambition performance » pour une majorité des clubs mayennais
 - « club mini-perf » pour au moins trois clubs : Gral53, Bacogrimp', May'roc... ;
 - d'une structure « club ou entente performance » sur le département ;
- Implantation sur l'agglomération lavalloise d'une section sportive lycée ou une « section d'Excellence sportive ».
- A terme, création d'un pôle espoir grand ouest.

Cela nécessite tout particulièrement de :

- Pérenniser et financer le poste entraîneur ;
- Renforcer les compétences de l'équipe technique et des cadres bénévoles des clubs par la formation ;
- Développer l'entraînement et les compétitions grâce à l'Espace Mayenne ;
- Augmenter la fréquence et la régularité des entraînements à l'espace Mayenne.

6 ESPACE MAYENNE

6.1 Des investissements à prévoir

Le financement des investissements des équipements à l'Espace Mayenne n'est pas prévu à ce jour. Il porte sur deux priorités :

- Achat d'un système d'assurage pour la vitesse supplémentaire permettrait :
 - De mettre en place une rotation des appareils afin d'assurer la continuité des entraînements durant les périodes de révision annuelle des matériels ;
 - Un échange en cas de panne (compétition ou entraînement)
- Renouvellement des prises et volumes (cf document inventaire prise espace Mayenne)
 - Mettre le stock en conformité avec les exigences de la fédération internationale ; ce qui représente un budget d'environ 45 k€.
 - Renouvellement du stock pour maintenir la qualité de l'équipement.
 -

6.2 La gestion des équipements escalade de l'Espace Mayenne

Le financement des interventions des techniciens du comité pour leurs interventions à l'Espace Mayenne n'est pas financé à ce jour.

Ces prestations représentent entre 300h et 400 h de travail selon les années. Elles concernent tout particulièrement :

- l'ouverture de voies après chaque compétition et en cours d'année pour adapter les voies au programme d'entraînement des équipes ;
- la gestion et entretien des prises et volumes (démontage, lavage, tri...)

7 LES COMPÉTITIONS

- Assurer les missions du comité en termes d'organisation des compétitions locales, départementales et régionales, en relation avec la ligue ;
- Pérenniser l'open national de bloc de « La Mayenne » ;
- S'engager sur un programme pluriannuel de rencontres internationales
 - Sécuriser le budget de ces grands événements ;
 - Quelle priorité ?

Oct 2025 : Les « Internationaux d'escalade de la Mayenne » comprendront les étapes finales :

- **de la Coupe du monde difficulté para-escalade**
- **et de la Coupe d'Europe vitesse** (valides).

La fédération internationale nous propose de pérenniser une coupe du monde Para – escalade à Laval sur l'olympiade ce qui nous permettrait de :

- Fidéliser l'événement ;
- Avoir une vue à long terme sur l'attribution de l'événement ;
- Bénéficier de l'image positive du Para-olympisme
- Se positionner sur un tournoi qualificatif olympique ou continental. Nous sommes en attente de connaître le mode de sélection para-escalade pour Los Angeles 2028.

Toutefois plusieurs inconnues nous imposent d'être prudents :

- Fréquentation du public ;
- Couverture médiatique ;
- Équilibre financier.

Des choix à faire :

	2026	2027
Option 1 (proposition d'attribution)	Coupe du monde Para-escalade	Coupe du monde Para-escalade ou Tournoi qualificatif Para - Olympique
Option 2 (candidature éventuelle)	championnat d'Europe difficulté et vitesse	(Tournoi qualificatif Olympique)

8 RESSOURCES HUMAINES

Comme prévu au plan de développement 2020-2024, notre comité bénéficie d'une équipe de techniciens.nes de 7 ETP.

Afin de pallier aux difficultés à recruter et fidéliser des cadres ayant les diplômes autorisant l'encadrement en escalade, nous avons privilégié des jeunes issus des clubs locaux.

La contrepartie est une équipe dont il faut renforcer rapidement l'expérience et la formation spécifique en escalade pour répondre à nos objectifs.

Cet investissement est évalué à plus de 30 k€ sur 4 ans. (Le remplacement des cadres durant leur formation n'étant pas inclus dans cette estimation)

Nous préparons un plan de formation ambitieux sur l'olympiade à venir en relation avec notre OPCO et la branche professionnelle.

	Poste	Contrat/ ancienneté	Formation initiale	Qualification escalade	Plan de formation
Grimault Lise	Conseiller technique fédéral	CDI juil 2013	Bac+4 Management du sport	Moniteur escalade sportive	CACES nacelle VAE DEJEPS escalade
Lochu Albéric	Conseiller technique fédéral	CDI Avr 2002	Maitrise STAPS - Management du sport	BEES Escalade 2ème degré DEJEPS Escalade DEJEPS Escalade milieu naturel	Recyclage CACES Recyclage Instructeur Recyclage DEJEPS
Petetin Léo-Paul	Entraîneur	CDI Aout 2022	Licence Management du sport Licence Entraînement sportif	Entraîneur n1 CACES	Entraîneur 2 DEJEPS Escalade (VAE) DESJEPS Escalade
Angot Etienne	Technicien fédéral	CDI Sept 2022	Licence de Géographie - Aménagement du territoire	CQP Animateur escalade sur SAE	Marketing digital Design graphique
Legouil Eneours		CDI Sept 2022	Bac S	CQP Animateur escalade sur SAE CACES	Ouvreur n1 Entraîneur n1 DEJESP escalade en milieu naturel
Gaudre Elisa		CDD Sept 2024	Licence STAPS Entraînement sportif	Initiateur SAE	CS Baby/Kid Grimpe CS escalade santé
Valentin-Hervé Nathan		CDD Sept 2024	DUT Génie mécanique et productique	CQP Animateur escalade sur SAE	CASES nacelle Ouvreur de club Ouvreur N1